

Index de l'égalité femmes-hommes

Pour l'égalité hommes-femmes

En application de la loi de septembre 2018, un index de l'égalité femmes-hommes est mis à jour et publié chaque année. Cet Index calculé et publié est un index unique pour dix sociétés 3F.

3F s'engage pour atteindre l'égalité professionnelle entre femmes et hommes dans ses sociétés.

94 sur 100 : c'est la note obtenue pour l'année **2024** par dix sociétés 3F, dont 3F Normandie, pour l'Index de l'égalité femmes-hommes.

Retrouvez sur notre page consacrée à la [note obtenue par le Groupe 3F](#), plus d'informations sur le **calcul** de l'index et sur le détail des **notes** obtenues par 3F aux cinq indicateurs relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.